

Participez à l'opération

Allô le PS : pas d'ISDS ! (bis)

jeudi 25 février 2016

Chères amies, Chers amis,

3 284 289 !

C'est le nombre d'européen·ne·s ayant signé l'Initiative Citoyenne Européenne contre les traités de libre-échange transatlantiques, le CETA (accord UE-Canada) et le TAFTA (accord UE-États-Unis). Une première victoire pour les campagnes européennes contre ces traités de commerce, et qui fait de cette Initiative citoyenne la plus importante jamais enregistrée. Grâce à ces millions de signatures, et aux nombreux événements d'information qui ont jalonné la collecte, nous avons pu inscrire le TAFTA et le CETA dans le débat public et politique. Chaque jour, davantage de citoyen·ne·s et d'élu·e·s sont convaincu·e·s des dangers que représentent ces traités transatlantiques pour notre démocratie, mais également pour l'emploi et l'environnement.

Nous revenons aujourd'hui vers vous car **2016 est une année charnière pour arrêter le TAFTA et le CETA**. 2016 pourrait être en effet l'année de la ratification du CETA, et de la conclusion du TAFTA. Cette année : les campagnes européennes se donnent pour seul et unique objectif de mettre un terme aux accords transatlantiques. Pour ce faire, le Collectif Stop Tafta, pilote de la campagne française, vous a concocté un ensemble d'événements auxquels vous pouvez vous joindre très aisément.

Nous vous donnons rendez-vous le **jeudi 25 février** pour la première opération de l'année : « **Allô PS : pas d'ISDS ! (bis)** ».

Vous le savez, **le mécanisme de règlement des différends Investisseur-État (connu également sous l'acronyme anglophone "ISDS")**, est un dispositif qui permet aux entreprises étrangères d'attaquer la France auprès d'un tribunal composé de juges privés au motif qu'une politique d'intérêt général irait nuire à leurs profits. C'est la capacité-même de l'État à légiférer et à orchestrer la transition écologique ou à lutter contre le chômage qui est ainsi sapée par l'intérêt privé. Par ailleurs, dans tous les cas de figure, c'est bien l'argent du contribuable qui devra payer les frais exorbitants liés à la procédure - plus de 4,5 millions de dollars en moyenne mais peut aller bien au-delà - mais également les compensations - pouvant parfois atteindre plusieurs milliards de dollars - exigées par les multinationales.

Le jeudi 25 février, interpellons le Parti Socialiste et le gouvernement et demandons à nos élus le rejet de l'ISDS ! Au programme de cette opération : une inondation des lignes téléphoniques du PS et une avalanche de messages sur les réseaux sociaux.

Participer à l'action est très simple :

téléchargez le logo (<https://www.collectifstopafta.org/IMG/png/allopspasisds.png>)
et utilisez ce kit (<https://www.collectifstopafta.org/IMG/pdf/guide-op-alopspasisds-bis.pdf>) qui vous guidera pas à pas le jour de l'opération !
